

Code entreprise :

Nom de l'employeur :

Code Site :

Nom de l'établissement :

Civilité :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville et Pays :

Identifiant :



BULLETIN DE RÉTRACTATION/SOUSCRIPTION BELGIQUE

(Doit être reçu entre le 23 juin 2022 et le 28 juin 2022 au plus tard)

Je soussigné(e), après avoir pris connaissance des conditions définitives de l'offre « Act 2022 », en particulier du prix de souscription :

décide de révoquer ma demande de réservation et de souscription faite dans le cadre de l'offre Act 2022. J'ai bien noté qu'aucune souscription à l'augmentation de capital de Nexans réservée aux adhérents du Plan d'Épargne Groupe International de Nexans (PEGI) ne sera réalisée en mon nom, la présente rétractation valant pour l'intégralité de ma réservation.

OU

n'ayant pas fait de demande de réservation, décide de souscrire des actions Nexans par l'intermédiaire du FCPE Nexans Plus 2022, après avoir pris connaissance de la Brochure d'Information Act 2022, du Document d'informations clés pour l'investisseur du FCPE Nexans Plus 2022 et du Supplément Local mis à ma disposition avec le présent bulletin de rétractation / souscription et déclare adhérer au Plan d'Épargne Groupe International de Nexans (PEGI), dans les conditions suivantes :

Ma souscription par apport personnel (10 euros minimum)

J'ai bien noté que mon versement dans la formule « Nexans Plus 2022 » sera automatiquement augmenté d'un complément bancaire égal à 5 fois mon apport personnel.

A , 0 0 €

Le paiement de ma souscription sera effectué de la manière suivante :

Le paiement de ma souscription sera effectué par virement bancaire pour le montant indiqué dans la case B sur le compte bancaire suivant : BE88 2700 0040 6241

B , 0 0 €

OU

Le paiement de ma souscription sera effectué par prélèvement SEPA pour le montant indiqué dans la case C.

C , 0 0 €

→ Je dois m'assurer que la case A = B ou A = C.

J'adhère aux déclarations et engagements mentionnés à la suite de ce bulletin de rétractation / souscription.

Date : le 2022

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS

- Je déclare que je suis titulaire d'un contrat de travail avec une des filiales du Groupe Nexans adhérente au Plan d'Épargne Groupe International de Nexans (PEGI).
- Je déclare que j'aurai au moins trois (3) mois d'ancienneté dans le Groupe Nexans au 28 juin 2022.
- Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des informations relatives à l'opération Act 2022 mises à ma disposition sur le site internet dédié à Act 2022 et/ou dans le dossier imprimé disponible sur demande.
- J'ai pris note que le montant de mon apport total dans le cadre d'Act 2022, incluant le complément bancaire (équivalent à 5 fois mon apport personnel), pendant la période de rétractation, ne peut excéder 2,5 % de ma rémunération annuelle brute estimée pour 2022.
- Je reconnais avoir été informé(e), après lecture des documents disponibles, que :
 - le montant de ma souscription pourra être réduit en cas de sursouscription selon les conditions décrites dans la Brochure d'Information ;
 - les règlements du PEGI et du FCPE Nexans Plus 2022 sont à ma disposition auprès de ma Direction des Ressources Humaines.
- J'ai bien noté qu'en contrepartie de ma souscription d'actions Nexans, je recevrai un nombre de parts du FCPE Nexans Plus 2022 représentant les actions de Nexans auxquelles j'ai souscrit.
- J'ai bien noté que ma souscription me donnera droit à un abondement de Nexans dans les conditions décrites dans la Brochure d'Information. Cet abondement sera versé dans le FCPE « Actionnariat Nexans » investi en actions Nexans.
- Je reconnais avoir été informé(e) que mes avoirs dans le PEGI seront indisponibles jusqu'au 26 juillet 2027, sauf dans les cas de déblocage anticipé prévus par le Supplément Local.
- Je déclare avoir conservé une copie du présent bulletin.

Défaut de paiement

- En cas de défaut de paiement de mon règlement, ma souscription sera annulée à due concurrence.

Protection des données personnelles

- J'ai bien noté que les informations contenues dans le présent bulletin de rétractation/souscription et/ou complétées sur le site internet dédié à Act 2022 seront utilisées dans le cadre d'un traitement informatique de données, soumis au règlement général sur la protection des données (règlement européen n° 2016/679) (le « RGPD »), à la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données

à caractère personnel, ainsi qu'à la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dont Nexans S.A. est responsable, mis en place avec l'assistance de mon employeur pour faire valoir mes droits au titre de la souscription d'actions réservée aux salariés du Groupe Nexans, via les FCPE, dans le cadre d'Act 2022.

- Je reconnais avoir été informé(e) que mes données personnelles fournies dans le cadre de ma participation à Act 2022 pourront être transmises par Nexans S.A., mon employeur, le centralisateur des souscriptions et teneur de compte conservateur de parts des FCPE et par tout autre intervenant expressément autorisé à recevoir et à conserver ces informations et à les traiter pour les besoins exclusifs de la gestion du PEGI et des FCPE, la tenue des comptes et le stockage informatique de ces données.
- J'ai noté que la base légale du traitement de mes données personnelles est l'exécution du contrat de souscription à Act 2022 et la demande de rétractation, ainsi que l'intérêt légitime de Nexans S.A. à rétracter ma souscription d'actions.
- Les données personnelles demandées dans le présent bulletin de rétractation/souscription sont nécessaires et obligatoires pour la demande de rétractation de ma participation à Act 2022. En l'absence de celles-ci, ma demande de rétractation ne pourra pas être prise en compte. Ces données seront conservées le temps nécessaire à la conclusion de la rétractation et pour les besoins de la gestion d'Act 2022 jusqu'à la cession ou le rachat de mes parts de FCPE.
- J'ai noté que je pourrai exercer un droit d'accès, de modification et de rectification, ou d'effacement (après le rachat de la totalité de mes actions au sein du PEGI), concernant mes données personnelles. J'ai noté que j'ai également droit à m'opposer contre le traitement de mes données, à la portabilité de mes données et à la limitation du traitement de mes données. Je peux exercer ces droits :
 - En contactant BNP Paribas S.A. en écrivant à l'adresse suivante : BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises -TSA 80007 - 93736 Bobigny Cedex 09, France ou en ligne sur le site Internet suivant : www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com ;
 - En contactant le délégué à la protection des données personnelles au sein du Groupe Nexans en écrivant à Mme Cecilia James, Nexans, 4 allée de l'Arche, 92070 Paris-La Défense cedex, France.
- Je note également que je dispose du droit de saisir l'autorité de contrôle compétente. En France, il s'agit de la CNIL (<https://www.cnil.fr>) et en Belgique l'Autorité de la Protection des Données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen>).
- La politique du Groupe Nexans en matière de protection des données personnelles est disponible sur l'intranet Nexans « Ethics Compliance ».